

Ville de Brownsburg-Chatham
Province de Québec



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT NUMÉRO 199-2021

Prenez avis que :

- le Règlement numéro **199-2021** abrogeant le Règlement de construction 199-2013, tel que déjà amendé, afin de modifier certaines dispositions générales et spécifiques, adopté par le Conseil municipal le 6 avril 2021, est entré en vigueur le 21 mai 2021, date à laquelle la MRC d'Argenteuil a émis un certificat de conformité.

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau de l'hôtel de ville, situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, du lundi au jeudi entre 8 h et 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi entre 8 h et 13 h.

Donné à Brownsburg-Chatham, ce 1^{er} juin 2021.

Pierre-Alain Bouchard
Greffier et directeur du Service juridique

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Pierre-Alain Bouchard, greffier et directeur du Service juridique, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné sur le site internet de la Ville et affiché à l'entrée de l'hôtel de Ville situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, le 1^{er} juin 2021.

En foi de quoi je donne ce certificat, ce 1^{er} jour de juin 2021.

Pierre-Alain Bouchard
Greffier et directeur du Service juridique